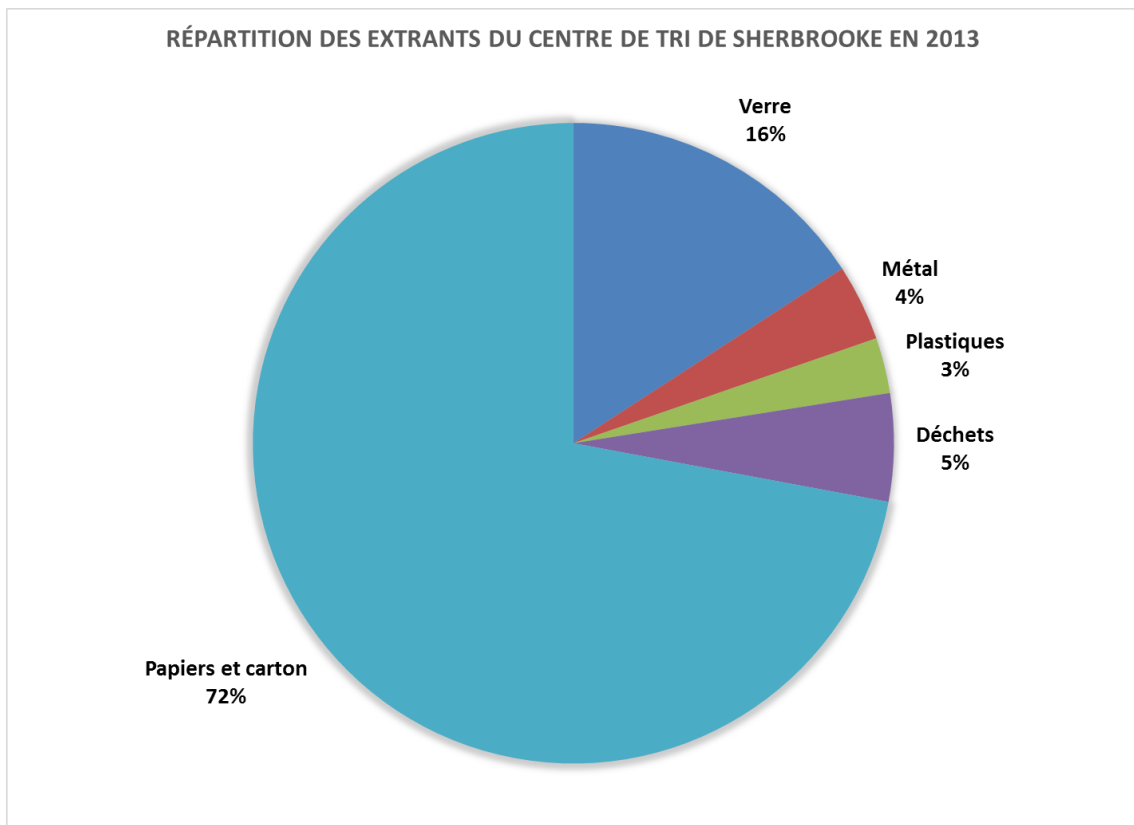


Entre 92% et 95% de toutes les matières résiduelles résidentielles ou de source ICI qui sont entrées au centre de tri en 2013, sont ressorties pour être vendues et ainsi bénéficier d'une deuxième vie. Les matières non récupérables, sont rejetées pour être envoyées aux sites d'enfouissement (moyenne de 5% - 8%).

Pour l'année 2013, la répartition des matières récupérées et expédiées du centre de tri est comme suit:

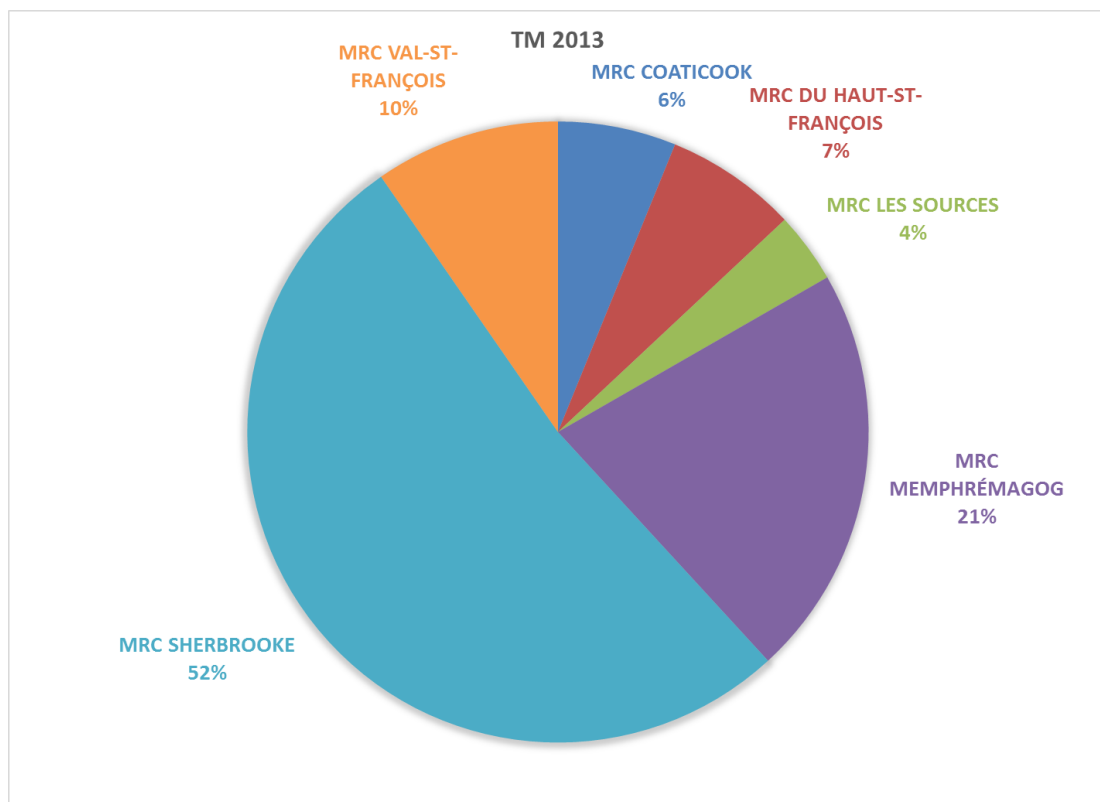


La comparaison des pourcentages de matières extrants, entre 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 est présentée dans le tableau suivant :

Matière	2009	2010	2011	2012	2013
Verre	17	16	15	13	16
Métal	4	3	4	4	4
Plastiques	7	8	4	4	3
Déchets	8	5	8	5	5
Papiers et carton	64	67	69	75	72

Ces résultats constituent un outil très utile pour aider la Régie de récupération de l'Estrie et ses partenaires à trouver les meilleures façons pour améliorer la performance du centre de tri et s'assurer de la qualité des matières traitées.

Les quantités de matières récupérées par les MRC sont :



La somme totale de matière résidentielle reçue en 2009 se chiffre à 28 494 Tm tandis qu'en 2010 elle se chiffre à 28 568Tm. En 2011 cette quantité est à 30 479 Tm et en 2012 elle est de 31 484 Tm (30310 Tm de collecte sélective de nos MRC membres et 1174Tm de collecte sélective d'autres centres).

En 2013 le total du tonnage se situe à 32 883Tm.